Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260630-CC2026-160-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/07/2026

Agglo du Pays de Dreux
4 rue de Châteaudun – BP 20159
28103 Dreux cedex – Tél. 02 37 64 82 00
www.dreux-agglomeration.fr

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 29 JUIN 2026

RESSOURCES
FINANCES

Budget annexe Parcs de stationnement : Compte financier unique 2025

Rapporteur : Jérôme DEPONDT

N°CC2026-160

Nombre de membres en exercice	122
Nombre de présents	82
Nombre de pouvoirs	12
Votants	94
Secrétaire de séance : **Nelson FONSECA**	

L'an 2026, le 29 juin à 19 heures, le conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux, dûment convoqué le 23 juin 2026, s'est réuni à Bû, sous la Présidence de Monsieur Jérôme DEPONDT, 7ème Vice-Président en charge des finances, de la commande publique et de l'informatique, élu par la délibération n°CC2026-150 du conseil communautaire du lundi 29 juin 2026, Président de séance.

Étaient présent(e)s :
Virginie QUENTIN (Abondant) ; Alain CAPÉRAN (Allainville) ; Bernard COUILLAUT (Anet) ; Pauline PERRICHON (Anet) ; Fan LAVOISÉ (Aunay-sous-Crécy) ; Nicolas DE LA CELLE (Beauche) ; Guy PRADES (Berchères-sur-Vesgre) ; Stéphane MESDON (Bérou-la-Mulotière) ; Christophe BARRET (Boissy-en-Drouais) ; Jean-Claude DELANOE (Boncourt) ; Stéphane LANTZ (Brezolles) ; Jean-Luc BREANT (Broué) ; Dany VANELLE (Bû) ; Patrick HOUVET (Charpont) ; Marie-Christine JUILLET-DORDET (Châteauneuf-en-Thymerais) ; Michel LETHUILLIER (Cherisy) ; Patrick JOUTEAU (Crécy-Couvé) ; Laëtitia GIRARD (Crucey-Villages) ; Abdel-Kader GUERZA (Dreux) ; Christophe LE DORVEN (Dreux) ; Marie-Françoise SCAVENNEC (Dreux) ; Mathieu TRIBOUILLOIS (Dreux) ; Christophe LE CICLÉ (Dreux) ; André HOMPS (Dreux) ; Ratko KLISURA (Dreux) ; Caroline BRAY (Dreux) ; Mounir CHAKKAR (Dreux) ; Florence ARCHAMBAUDIERE (Dreux) ; Nelson FONSECA (Dreux) ; Caroline VABRE (Dreux) ; Eric DUQUESNOY (Dreux) ; Marie DALENÇON (Dreux) ; GAMBUTO Valentino (Dreux) ; Eric ROUSSEL (Écluzelles) ; Dominique DUVAL (Ézy-sur-Eure) ; Pierre LEPORTIER (Ézy-sur-Eure) ; Frédéric GIOWACHINI (Favières) ; Emmanuelle

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260630-CC2026-160-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/07/2026

BONHOMME (Fontaine-les-Ribouts) ; François CENIER (Garancières-en-Drouais) ; Emmanuel PARAGOT (Garnay) ; Sophie APRUZZESE (Gilles) ; Nathalie VELIN (Guainville) ; Samuel BOVE (La Chapelle-Forainvilliers) ; Francis PECQUENARD (La Chaussée-d'Ivry) ; Pascal GUÉNÉE (Laons) ; Béatrice PIERRON (Le Boullay-les-Deux-Églises) ; Stéphane HUET (Le Boullay-Mivoye) ; Frédéric GIROUX (Le Boullay-Thierry) ; Marc AVENARD (Luray) ; Philippe MERLET (Maillebois) ; Jérôme DEPONDT (Marchezais) ; Véronique BASTON (Marville-Moutiers-Brûlé) ; Glenn PRATS (Mézières-en-Drouais) ; Denis CHERON (Montreuil) ; Jean-Loup JUSTEAU (Nonancourt) ; Sylvie CHALLES (Ormoy) ; Clémentine FISSON (Ouerre) ; Patrick JOLIVEL (Oulins) ; Nathalie MILWARD (Rouvres) ; Dominique LUBOW (Saint-Ange-et-Torçay) ; Françoise BORGET (Sainte-Gemme-Moronval) ; Caroline BARRE (Saint-Jean-de-Rebervilliers) ; Sébastien JACOB (Saint-Lubin-des-Joncherets) ; Jocelyne JOUCQUE (Saint-Lubin-des-Joncherets) ; Gérard SOURISSEAU (Saint-Lubin-des-Joncherets) ; Karen XARDEL (Saint-Ouen-Marchefroy) ; Patrick RIEHL (Saint-Rémy-sur-Avre) ; Valérie AZIRI (Saint-Rémy-sur-Avre) ; Jérémy BERTOLOTTI (Saint-Rémy-sur-Avre) ; Jean-Pierre BRASSE (Saint-Sauveur-Marville) ; Christian ALBERT (Saulnières) ; Martine LE BRIS (Saussay) ; Thomas LANGE (Serazereux) ; Thomas BAUBION (Serville) ; Eric BINET (Sorel-Moussel) ; Damien STEPHO (Vernouillet) ; Catherine LUCAS (Vernouillet) ; Ali AHSAINE (Vernouillet) ; Joël TRAPATEAU (Vernouillet) ; Nicole MONTIGNY (Vernouillet) ; Najib TALATA (Vernouillet) ; Estelle POMMIER (Vernouillet) ; Évelyne DELAPLACE (Vert-en-Drouais) ; Louis ANEST (Villemeux-sur-Eure).

Étaient absent(e)s excusé(e)s :
Véronique GARNIER (Ardelles) ; Emmanuel BRIDRON (Châtaincourt) ; Christophe LAGARD (Châteauneuf-en-Thymerais) ;Fatiha MESSAOUDI (Dreux) ;Fouzia KAMAL (Dreux) ;Youssef LAMRINI (Dreux) ;Yasemin ALBAYRAK (Dreux) ;Rémi LEPRAT (Ivry-la-Bataille) ;Carole MARTIN (Ivry-la-Bataille) ; Daniel COLLEU (La Madeleine-de-Nonancourt) ; Rachel SAPIN (La Mancelière) ; Guillaume BARAT (Les Châtelets) ; Dominique GARNIER (Louvilliers-en-Drouais) ; Thierry LAINÉ (Louye) ; Pervenche CHAUVIN (Puiseux) ; Benoît LUCAS (Revercourt) ; Jean-Louis GODEFROY (Rueil-la-Gadelière) ; Denis COCHELIN (Saint-Georges-Motel) ; Pascal BAELEN (Saint-Lubin-de-Cravant) ; Pascal GUERRIER (Thimert-Gâtelles) ; Thibault PELLETIER (Tremblay-les-Villages) ; Christian BERTHELIER (Tréon) ; Abdelrhafour BOUMEZIANE (Vernouillet) ;Franck MERCEY (Vernouillet).

Pouvoir(s) :
Philippe LECHEVALLIER (Dampierre-sur-Avre) donne pouvoir à Monsieur Christophe LE DORVEN ; Sabine FRETEY (Dreux) donne pouvoir à Monsieur Nelson FONSECA ; Martine PITOU (Dreux) donne pouvoir à Madame Marie-Françoise SCAVENNEC ; Philippe RIVE (Dreux) donne pouvoir à Madame Florence ARCHAMBAUDIERE ; Caroline SIMOES (Dreux) donne pouvoir à Monsieur Mathieu TRIBOUILLOIS ; Sophie WILLEMIN (Dreux) donne pouvoir à Monsieur Ratko KLISURA ; Pierre-Frédéric BILLET (Dreux) donne pouvoir à Madame Marie DALENCON ; Stéphan DEBACKER (Escorpain) donne pouvoir à Monsieur BARRET Christophe ; Eric DEPUYDT (Fessanvilliers-Mattanvilliers) donne pouvoir à Monsieur Gérard SOURISSEAU ; Jean-Marc TARDIVENT (Germainville) donne pouvoir à Madame Sophie APRUZZESE ; Didier SIMO (Le Mesnil-Simon) donne pouvoir à Monsieur Patrick JOUVEL ; Christophe BESNARD (Prudemanche) donne pouvoir à Monsieur Stéphane LANTZ ; Christophe HELIAS (Saint-Maixme-Hauterive) donne pouvoir à Monsieur Dominique LUBOW ; Melinda BOUGRARA (Vernouillet) donne pouvoir à Monsieur Ali AHSAINE.

Suppléant(e)s :
Dagmar Eva BERNITT est suppléé par Stéphane MESDON ; Pierre SANIER est suppléé par Dany VANELLE ; Jean Marie BUTHON est suppléé par Pascal GUÉNÉE.

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut valablement délibérer.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260630-CC2026-160-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/07/2026

Il a été exposé,

Le compte financier unique (CFU) 2025 retrace toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours de l'année 2025, y compris le cas échéant celles qui ont été engagées mais non mandatées (restes à réaliser). Il doit être approuvé par le conseil communautaire au plus tard le 30 juin 2026.

Lors de l'adoption du CFU, Monsieur SOURISSEAU, Président de la communauté d'agglomération au cours de l'exercice 2025, et Monsieur LE DORVEN, Président actuel de la communauté d'agglomération, doivent quitter la séance.

Le tableau ci-dessous reprend une vue d'ensemble du CFU 2025 du budget annexe Parcs de stationnement :

	FONCTIONNEMENT		**INVESTISSEMENT**	
	DEPENSES (€)	RECETTES (€)	DEPENSES (€)	RECETTES (€)
Alloué	289 985,70	289 985,70	164 781,77	164 781,77
Réalisé	259 039,33	236 054,80	107 869,17	92 823,83
Résultat de l'exercice	**-22 984,53**		**-15 045,34**	
Reprise du résultat N-1	35 161,22		68 506,77	
Résultat de clôture	**12 176,69**		**53 461,43**	
Restes à réaliser			865,00	-
Résultats nets	**12 176,69**		**52 596,43**	

SECTION DE FONCTIONNEMENT : DÉTAIL PAR CHAPITRE (hors reprise du résultat) :

Pour l'exercice 2025, le taux de réalisation des opérations réelles en section de fonctionnement, comparativement aux crédits alloués, s'élève à :

- 89,3% en dépenses, contre 77,6 % en 2024 ;
- 89,0% en recettes, contre 93,2 % en 2024.

DEPENSES	**ALLOUE 2025**	**REALISE 2025**
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	160 310,70	132 882,16
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	33 400,00	33 333,34
Sous total dépenses réelles de fonctionnement	**193 710,70**	**166 215,50**
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 451,17	0,00
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSF ENTRE SECTIONS	92 823,83	92 823,83
Sous total dépenses d'ordre de fonctionnement	**96 275,00**	**92 823,83**
Total Dépenses	**289 985,70**	**259 039,33**

Les « **charges à caractère général** » **(chapitre 011)** comprennent notamment les dépenses d'entretien du parking, de maintenance de l'équipement et de fluides.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260630-CC2026-160-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/07/2026

Les « **charges de personnel et frais assimilés » (chapitre 012)** correspondent à du personnel de la ville de Dreux mis à disposition de la communauté d'agglomération pour la surveillance du parking (service commun).

RECETTES	**ALLOUE 2025**	**REALISE 2025**
70 PRODUITS DE SERVICES & VENTES DIVERSES	170 278,48	151 336,28
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00	1,20
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	171,32
Sous total recettes réelles de fonctionnement	**170 278,48**	**151 508,80**
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSF ENTRE SECTIONS	84 546,00	84 546,00
Sous total recettes d'ordre de fonctionnement	**84 546,00**	**84 546,00**
Résultat d'exploitation reporté	**35 161,22**	
Total Recettes	**289 985,70**	**236 054,80**

Les « **produits de services, du domaine et ventes diverses » (chapitre 70),** correspondent aux recettes tarifaires du parking.

SECTION D'INVESTISSEMENT : DÉTAIL PAR CHAPITRE (hors reprise du résultat) :

DEPENSES	**ALLOUE 2025**	**REALISE 2025**
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	80 235,77	23 323,17
Sous total dépenses réelles d'investissement	**80 235,77**	**23 323,17**
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSF ENTRE SECTIONS	84 546,00	84 546,00
Sous total dépenses d'ordre d'investissement	84 546,00	84 546,00
Total Dépenses	**164 781,77**	**107 869,17**

RECETTES	**ALLOUE 2025**	**REALISE 2025**
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	0,00	0,00
Sous total recettes réelles d'investissement	**0,00**	**0,00**
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 451,17	0,00
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSF ENTRE SECTIONS	92 823,83	92 823,83
Sous total recettes d'ordre d'investissement	**96 275,00**	**92 823,83**
Solde exécution investissement reporté	**68 506,77**	
Total Recettes	**164 781,77**	**92 823,83**

Les « **immobilisations corporelles » (chapitre 21) comprennent** le remplacement de vitrages et la pose d'un toit en bâche sur l'escalier.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260630-CC2026-160-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/07/2026

Le montant des restes à réaliser s'élève à :
- 865,00 euros en dépenses.

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-12, L.2121-14, L.2121-31, R.2121-8 et D.1612-1 et suivants,
VU le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
VU l'article 205 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 modifiant l'article 242 de la loi n° 2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019,
VU le compte financier unique par nature,
VU l'état des restes à réaliser au 31 décembre 2025.

Avant le vote, Monsieur SOURISSEAU, Président de la communauté d'agglomération au cours de l'exercice 2025, et Monsieur LE DORVEN, Président actuel de la communauté d'agglomération, ont quitté la séance.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés, (4 abstentions)

ARTICLE 1 : APPROUVE le compte financier unique de l'exercice 2025 du budget annexe Parcs de stationnement de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux.

Délibéré en séance les jour, mois et an susdits

Acte publié électroniquement et mis en ligne sur le site internet de la collectivité : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de la date de publication conformément aux articles R.421-1 et R.421-5 du code de justice administrative.	**POUR EXTRAIT CONFORME** **Dreux, le** 30/06/2026 **Christophe LE DORVEN** **Président** **Nelson FONSECA** **Secrétaire de séance**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20260630-CC2026-160-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/07/2026